



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

VOIE PROFESSIONNELLE

LE CANDIDAT MACRON VEUT POURSUIVRE LA CASSE

Lors d'un déplacement le 7 mars 2022, dans les Yvelines, le candidat Emmanuel Macron présentait son programme pour l'enseignement dans le cadre des élections présidentielles. Il a à cette occasion évoqué une réforme d'ampleur des lycées professionnels, sur un modèle proche de celui de l'apprentissage, faisant référence à la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 et poussant un peu plus sa vision libérale de l'éducation et la formation.

Après avoir annoncé vouloir récompenser les profs qui feront plus d'efforts, il promet une rémunération des lycéen.nes professionnel.les « *en changeant totalement de logique de formation, en s'inspirant de ce que nous avons réussi sur l'apprentissage* ». Pour cela il propose que les lycéen.nes soient « *rémunéré.es pour leur temps d'entreprise comme le sont les apprenti.es* » et ceci grâce à un financement de l'État. En parallèle il veut « *un partenariat beaucoup plus étroit avec les entreprises* » et les lycées professionnels.

Dans son projet de réforme il vise aussi l'offre de formation assurant que « *on laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés* » et « *nous formons des gens qui ne correspondent pas aux besoins du marché du travail* », ajoutant quelques jours plus tard la nécessité « *d'un outil de gestion des compétences qui sonne la fin de l'hégémonie des diplômés* ».

Il veut aussi généraliser les filières en alternance à tous les lycées professionnels avec des périodes de pré-apprentissage.

Plus inquiétant encore, il semble que son équipe de campagne travaille aujourd'hui, sans affichage public, sur un transfert de missions relevant aujourd'hui de l'Éducation nationale vers un secrétariat d'État spécifique au sein du ministère du Travail, notamment sur la voie professionnelle.

L'ensemble de ces propositions, qui tiennent de la démagogie, nie totalement la réalité de la formation professionnelle et ne s'appuie sur aucun bilan de l'existant, notamment les conséquences sur la formation professionnelle de la loi Pénicaud « Liberté de choisir son avenir professionnel ».

L'objectif d'Emmanuel Macron induirait donc la suppression des diplômes de l'enseignement professionnel et le démantèlement de la formation initiale professionnelle contre un système en alternance pour répondre aux seuls besoins des entreprises et négligeant l'intérêt des jeunes et des familles, et dans ce cas précis les jeunes les plus défavorisé.es et les moins qualifié.es.

Si dans ce projet seule la voie professionnelle de l'Éducation Nationale est citée il ne fait aucun doute que l'Enseignement Agricole n'échappera pas à cette réforme mortifère si le candidat Macron était élu.

Avec la FSU, le SNETAP défend la nécessité d'une école formant des citoyen.nes éclairé.es, transmettant des valeurs, donnant une culture commune émancipatrice, assurant la scolarisation de tous.tes les jeunes quelles que soient leurs origines sociales, et diffusant pour la voie professionnelle une formation initiale équilibrée entre savoirs généraux et savoirs professionnels ... à l'inverse de l'école libérale et inégalitaire du candidat E. Macron.

Le SNETAP-FSU combattra un tel projet et interpellera l'équipe de campagne dans les plus brefs délais.